



## ZONE DE DISTRIBUTION : VELENNES UDI

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité.  
Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :  
VELENNES CAP. L'eau qui l'alimente est d'origine  
souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 287  
personnes sur 2 communes (CONTRE, VELENNES).  
Le responsable des installations est : « SIAEP DE  
VELENNES-CONTRE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «  
SIAEP DE VELENNES-CONTRE » qui assure  
l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle  
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets  
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire  
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 22 mg/L

Valeur maxi : 22,1 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de  
substances différentes. Le maximum réglementaire est  
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés  
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà  
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau  
peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 182

Valeur maxi : 0 microgramme/L

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le  
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager  
un apport complémentaire en fluor, il convient de  
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,106 mg/L

Valeur maxi : 0,106 mg/L

### Quelques conseils



CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore,  
mettez l'eau dans un récipient  
ouvert quelques heures au frigo,  
sans excéder 24 heures.



ADOUCEUR

Si vous possédez un adoucisseur,  
assurez-vous qu'il alimente  
uniquement le réseau d'eau chaude  
et entretenez-le régulièrement.



RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de  
contamination, il ne doit jamais y  
avoir de connexion entre les  
canalisations d'eau d'un puits ou  
d'un récupérateur d'eau pluviale et  
celles du réseau public.



ABSENCE

Après quelques jours d'absence,  
laissez couler l'eau quelques  
minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PERCHLORATES

Très bonne qualité

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien)  
ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite  
réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne  
pas consommer une eau contenant plus de 4  
microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et  
de plus de 15 microgramme/L pour les femmes  
enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 microgramme/L

Valeur maxi : 0 microgramme/L

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau  
exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de  
seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce  
en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 27,2 °f

Valeur maxi : 27,2 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de  
l'eau de votre commune sur le site  
Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 19/03/2025

UDI 080001198

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.